

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ARS Occitanie apporte son soutien à 13 nouveaux projets de maisons de santé et à 4 centres de santé

13 nouveaux projets de maisons de santé pluriprofessionnelles viennent d'être validés en Occitanie et 4 centres de santé vont également bénéficier d'un appui. Dans le cadre du Plan national d'accès aux soins, l'Agence Régionale de Santé soutient le développement de ces dispositifs qui facilitent l'accès aux soins dans nos territoires et qui créent des conditions d'exercice plus attractives pour les professionnels de santé.

L'exercice isolé des professionnels de santé doit devenir l'exception à l'horizon 2022. Les maisons de santé et les centres de santé offrent un cadre d'exercice coordonné particulièrement attractif. Soutenir le développement de ces modes d'exercice coordonné est un axe fort des orientations nationales « Ma santé 2022 » et du Plan pour l'égal accès aux soins dans les territoires présenté par le Premier Ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé en octobre 2017.

Une maison de santé pluriprofessionnelle, c'est une équipe de professionnels de santé de proximité qui partagent un projet de santé commun et exercent leurs activités de façon coordonnée et pluriprofessionnelle, au bénéfice des patients d'une même zone géographique. Ces équipes associent les compétences :

- de professions médicales : médecins (généraliste et spécialistes), chirurgiens-dentistes, sages-femmes
- d'auxiliaires médicaux : infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, manipulateur d'électroradiologie, audioprothésiste, opticien lunetier, prothésiste et orthésiste pour l'appareillage de personnes handicapées, diététicien...
- de pharmaciens
- de biologistes

L'avenir est à l'exercice coordonné en équipes de soins

Pour les professionnels de santé, le travail en équipe pluriprofessionnelles est particulièrement attractif, notamment parce qu'il leur permet d'échanger avec leurs pairs, de continuer à se former et à progresser professionnellement en offrant une organisation du travail plus souple. **Ces conditions d'exercice plus attractives favorisent l'ancrage des professionnels de santé dans un territoire, et particulièrement dans ceux qui peinent à maintenir une offre de soins de proximité.**

Pour le patient, être suivi par des professionnels qui travaillent en équipe facilite l'accès aux soins au moment où il en a besoin, et le recours à des expertises diversifiées pour prendre en charge au mieux sa situation.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

vincent.drochon@ars.sante.fr
sebastien.pageau@ars.sante.fr
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

Plus de 180 maisons de santé en Occitanie d'ici 2020-2021



Aider et accompagner les porteurs de projets

Les maisons et centres de santé, grâce à leur taille, leur capacité d'organisation, leur exercice pluriprofessionnel, leur maillage du territoire, favorisent les prises en charge coordonnées, le développement de la prévention et de la télémédecine, ainsi que la prise en charge des soins non programmés.

Avec l'Assurance Maladie, les professionnels de santé et les élus porteurs de ces nouveaux projets dans chaque territoire, l'Agence régionale de santé accompagne les étapes d'élaboration et de montage de ces projets, en mobilisant notamment les équipes de ses 13 délégations départementales.

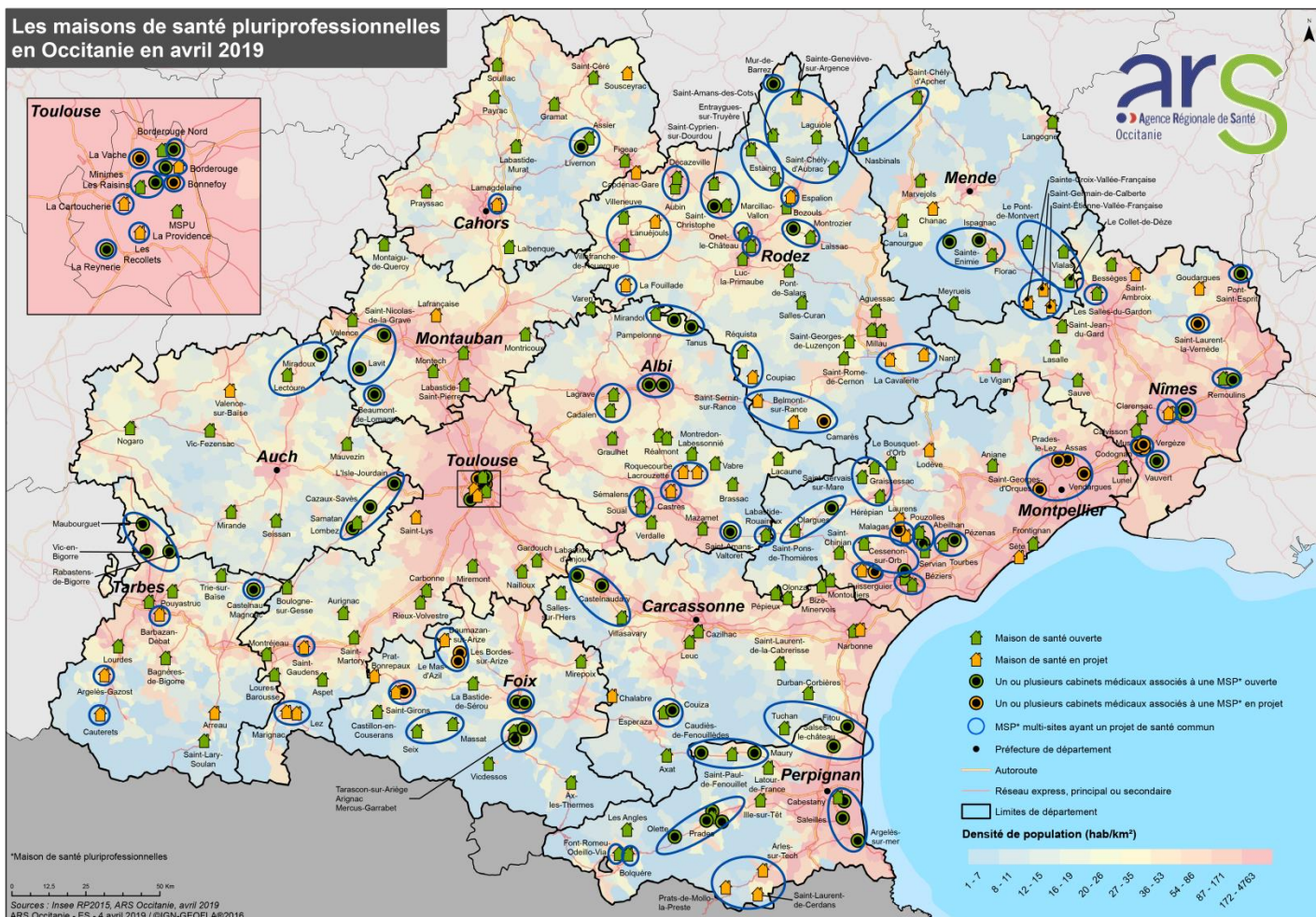
Les projets de santé des structures d'exercice coordonné sont validés en Comité régional de sélection des maisons et centres de santé pluriprofessionnels. Ce Comité est co-présidé par l'ARS et la Préfecture de région. Il associe de nombreux partenaires : représentants des professionnels de santé et des usagers, Conseil régional, Facultés de médecine de Montpellier et Toulouse.

L'ARS soutient financièrement le fonctionnement au démarrage de ces structures installées en zones prioritaires et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, jusqu'à 50 000 € par projet (financement d'équipements collectifs médicaux, informatiques, etc., du volet juridique, de la coordination...). En 2018, l'ARS a ainsi engagé un financement global de plus de 710 000 € pour soutenir le déploiement des maisons de santé en Occitanie.

L'Agence finance également la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé (FORMS), qui apporte son expertise dans le déploiement de ces structures par l'intermédiaire de deux chargés de mission, d'un médecin expert et des facilitateurs qui sont des professionnels de santé chargés d'aider les porteurs de projet dans la réflexion et l'élaboration de leur projet de santé. Enfin, l'ARS organise et finance la formation des coordonnateurs qui assurent un rôle essentiel dans le fonctionnement quotidien de chaque maison de santé en activité.



142 maisons de santé ont déjà ouvert leurs portes dans tous les territoires de la région Occitanie



+ 28

maisons de santé supplémentaires actuellement en cours de déploiement dans la région



+ 13

nouveaux projets de maisons de santé validés en Occitanie (le 04/04/2019)

= 183

maisons de santé pluriprofessionnelles en Occitanie d'ici 2020-2021

**RENFORCER
L'ACCÈS TERRITORIAL
AUX SOINS
EN OCCITANIE**



les **13** nouveaux projets de maisons de santé validés en Occitanie (le 04/04/2019)

En Ariège

1

Daumazan sur Arize : ce projet de santé est né d'une réflexion commune des professionnels de santé des 3 communes du Mas-d'Azil, des Bordes-sur-Arize et de Daumazan-sur-Arize. L'objectif principal est d'offrir à la population de la vallée de l'Arize un réseau de proximité permettant une prise en charge médicale. La création d'une maison de santé multisites dans la vallée de l'Arize permettra l'installation de futurs médecins généralistes actuellement internes en médecine générale très impliqués dans le projet.

En Aveyron

1

Espalion : les professionnels de santé de la maison de santé prendront en charge les patients de ce secteur du Nord Aveyron : 3 médecins généralistes, 3 sages-femmes, 2 chirurgiens-dentistes, 1 infirmier, 1 psychomotricienne, 1 orthoptiste.

Dans le Gard

3

2 projets à **Nîmes** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Pissevin-Valdegour et Chemin-Bas D'Avignon-Clos D'Orville.

1 maison de santé multisites regroupant 20 professionnels de santé sur les communes de **Codognan, Mus et Vergèze**.

En Haute-Garonne

3

1 maison de santé pluriprofessionnelle à **Saint Gaudens**, installée dans le quartier prioritaire de la politique de la ville « Coeur De Ville »,

2 autres projets à **Toulouse** : 1 dans le quartier de la cartoucherie, l'autre située en limite du quartier d'Empalot prioritaire de la politique de la ville.

Dans l'Hérault

1

1 maison de santé multisites sur les communes de **Saint-Georges-d'Orques, Prades-le-Lez** et **Vendargues**. Elle devrait s'étendre dans un second temps aux communes de **Clapiers, Juvignac** et **Saint-Martin-de-Londres**.

Dans le Lot

1

1 maison de santé composée de 2 médecins généralistes, 5 infirmières, 2 masseurs-kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 2 orthophonistes, 1 pédicure-podologue, 1 ergothérapeute, 1 audioprothésiste, pour les habitants de certains quartiers de **Cahors**, (Lamothe, Terre Rouge, Sainte-Valéry, Centre-ville...) et de sa périphérie (communes du **Grand Cahors** pour la plupart, ou à proximité comme **Flaujac-Pujols** ou **Lalbenque**), mais aussi de **Lamagdelaine, Bellefont-La Rauze** (avec les communes de **Cours, St-Michel de Cours, Laroque-Des-Arcs, Constant Bas et Haut, Moncoutié** et **Valroufié**), **St Pierre La Feuille, Maxou** et **Francoulès**.

Dans les Hautes-Pyrénées

2

1 maison de santé pluriprofessionnelle à **Argelès-Gazost** composée de 24 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes) dont la zone d'attractivité va au-delà de la commune.

1 projet multisites à **Cauterets** en transformant la Maison médicale qui fonctionne depuis 1996, en Maison de santé pluriprofessionnelle. A ce jour 12 professionnels de santé sont investis dans ce projet (médecins généralistes, pharmacien, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, podologue, psychologue, opticienne).

Dans le Tarn

1

Une MSP s'installera à Castres et prendra en charge les habitants du centre-ville de **Castres** et des communes de **Lagarrigues, Burlats, Lafontasse, Roquecourbe, Puech Auriol, Saint Martial** et **Saix**. Elle travaillera en collaboration avec le Centre Hospitalier Intercommunal Castres-Mazamet.



4 Un soutien confirmé pour Centres de santé en Occitanie

Depuis cette année, l'Agence régionale de santé soutient financièrement les projets de centres de santé dans les mêmes conditions que celles des Maisons de santé pluriprofessionnelles.

- Les centres de santé sont forcément créés et gérés par des organismes à but non lucratif.
- Ils proposent des soins de premiers recours.
- Ils pratiquent les tarifs conventionnels de secteur 1 et le tiers-payant .
- Les professionnels de santé y sont salariés (contrairement aux maisons de santé ou aux cabinets médicaux où sont regroupés des professionnels exerçant en libéral).
- Ils sont amenés à organiser des actions de prévention et de promotion de la santé.
- Les centres de santé dits polyvalents proposent une offre de soins coordonnés entre professions médicales et paramédicales.

Dans le Lot



1 centre de santé médical vient compléter l'offre de soins pluriprofessionnelle de santé libérale à **Figeac** ainsi que sur les communes avoisinantes.

1 second centre de santé ouvrira à l'été 2019 à **Salviac** et couvrira la population de la communauté de communes de Salviac-Cazals.

Dans le Tarn



Cet été, 1 antenne du centre de santé de Carmaux devrait ouvrir ses portes à **Blaye les Mines**. Il proposera une activité médicale (médecine générale et gynécologie) et paramédicale (infirmiers).

Dans le Tarn-et-Garonne



1 centre de santé infirmier déjà existant à **Castelsarrasin** propose d'étendre son activité avec le recrutement de 2 médecins généralistes salariés pour faire face aux difficultés d'accès aux soins de la population.